



Entrée au pays sans visa

Par **Lolipop69**, le **19/03/2020** à **09:00**

Bonjour, je suis Canadienne et suis entrée en France sans visa puisqu'il n'est pas nécessaire pour une période de 90 jours. Je devais me marier et demander ma carte de séjour pendant cette période. Avec le covid19 le gouvernement a fermé les frontières. Ils ont prolongés les titres de séjour de 3 mois. Mais moi qui n'ai pas de titre de séjour, ai-je le droit de rester ici en France légalement en attendant mon mariage qui est repoussé.

Par **chaber**, le **19/03/2020** à **11:15**

bonjournnSi cela peut vous aidernn<https://www.legavox.fr/blog/gillioen-alexandre/coronavirus-droit-etrangers-quoi-peut-28383.htm>